

ARRÊTÉ n°ARR2025-002

FORMATION SPÉCIALISÉE COMPOSITION

*Nomenclature 4.1 : Fonction publique – Personnel
titulaire et stagiaire de la FPT*

Le Maire d'ELNE,

VU le Code général des Collectivités territoriales ;

VU le Code de la Fonction publique ;

VU le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

VU la délibération du 18 mai 2022 portant création d'une formation spécialisée au sein du comité social territorial et en fixant le nombre de membres ;

ARRÊTE

Article 1

La composition de la formation spécialisée au sein comité social territorial de la commune et du centre communal d'action sociale d'ELNE s'établit comme suit :

Collège des représentants de la collectivité	
Titulaires	Suppléants
Président : Nicolas GARCIA	
Francis MOLINA	Jacques FAJULA
Annie PEZIN	Christelle JIMENEZ
Thierry SANCHEZ	Pere MANZANARES
Mathieu STUBER	Anne-Lise MIRAILLES
Roland CASTANIER	Alicia PARRA

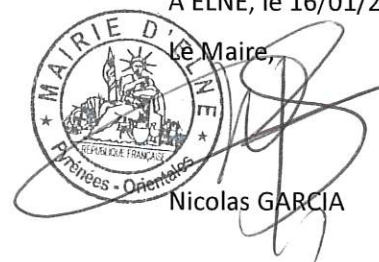
Collège des représentants du personnel		
Titulaires	Suppléants	Syndicats
Ludovic PAILLISSE	Stéphanie POULET	FAFPT
Laurent BIBI	Jean-Laurent SOLE	
Bruno SOULET	Sonia MORELLI	CGT
Sylvie PAGES	Didier ARNEDO	
Christophe NOU	Abdjallil EL KHAOULANI	

Article 2

Monsieur le Directeur général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

À ELNE, le 16/01/2025

Le Maire,



Nicolas GARCIA

Accusé de réception en préfecture
066-216600650-20250116-ARR2025-002-AR
Date de réception préfecture : 22/01/2025